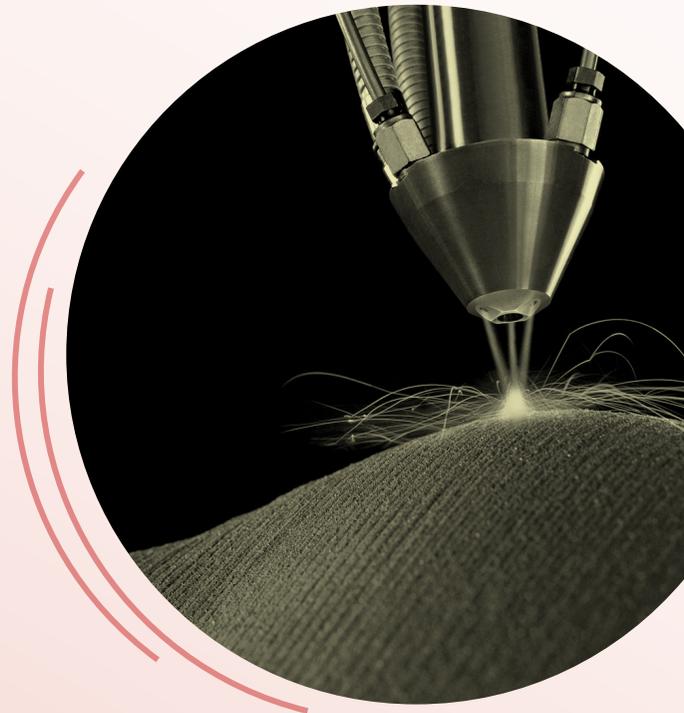


le **cnam**  
école d'ingénieur·e·s

Un acteur majeur  
de la formation  
des ingénieur·e·s  
en France



Si



Conservatoire national des arts et métiers

## **Notre histoire**

Fondé en 1794, le Cnam est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ses missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche et la diffusion de la culture scientifique et technique.

Grand établissement en réseau dont le siège se situe à Paris, le Cnam dispose d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine mais aussi à l'international.

**Plus de 220 ans** d'histoire

**54 700** élèves formé·e·s chaque année

**1000** diplômé·e·s d'ingénieur·e·s par an, dont 55% en apprentissage

## **Notre école**

Créée en 2003, l'École d'ingénieur·e·s du Cnam (EICnam) met en œuvre la stratégie de développement, les orientations pédagogiques et l'évaluation de l'offre de formation d'ingénieur·e du Cnam dans l'ensemble du réseau à Paris et en région.

L'une des missions de notre institution est la promotion sociale par le biais de la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie : les formations d'ingénieur·e·s en sont un outil privilégié.

Nous formons les élèves au diplôme d'ingénieur·e selon plusieurs modalités, principalement en formation continue hors temps de travail (HTT) et en apprentissage.

Pour ces deux modalités, concilier une vie professionnelle avec des études demande de la ténacité, du courage et de la persévérance, qualités dont les 1 000 ingénieur·e·s diplômé·e·s chaque année par le Cnam peuvent se prévaloir.

Les élèves des formations d'ingénieur·e·s en HTT doivent faire preuve d'une grande autonomie en construisant leurs parcours souvent en parallèle de leur activité professionnelle.

Le cycle ingénieur est accessible aux apprenti·e·s, en formation initiale, dès lors qu'ils·elles possèdent un niveau Bac+2 et qu'une entreprise d'accueil a été trouvée pour les accompagner sur une durée de 3 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Il s'agit de futur·e·s ingénieur·e·s, ayant exercé pendant plusieurs années au niveau de technicien·ne. Ils ont une approche plus pragmatique, une forte légitimité technique et une maîtrise des processus d'innovation et des environnements complexes qui leur permettent de contribuer au développement économique des entreprises.

**75%**

des diplômé·e·s, toutes modalités confondues, détiennent d'un BTS ou DUT lors de l'inscription à l'EICnam

**95%**

des élèves sont en emploi deux ans après leur diplomation

**15%**

des élèves HTT et 10% des apprenti·e·s poursuivent leurs études une fois diplômé·e·s ingénieur·e·s

**91%**

des diplômé·e·s recommanderaient à une personne de leur entourage de suivre une formation au Cnam

**35 000**

ingénieur·e·s diplômé·e·s depuis la délivrance du titre en 1924

**20**

spécialités proposées dans les 13 régions françaises

**56**

titres d'ingénieur·e·s, tous habilités par la Commission des titres d'ingénieur (Cti)

**3** modalités de formation

**Plus de 5000**

inscrit·e·s chaque année dans nos formations d'ingénieur·e

**2200**

enseignant·e·s professionnel·le·s ou universitaires

## Nos parcours pluridisciplinaires

L'EICnam propose des formations en adéquation avec l'évolution des métiers et les besoins professionnels spécifiques des entreprises.

### Formation initiale en apprentissage

Le Cnam a été pionnier en matière d'apprentissage et permet, depuis 1990, de diversifier les voies d'accès à l'enseignement supérieur en formant selon une pédagogie et des outils spécifiques, des apprenti·e·s ingénieur·e·s de moins de 30 ans.

Les élèves sont dans une démarche d'insertion sur le marché du travail et de stabilisation dans un emploi à l'acquisition du diplôme.

Cette modalité allie enseignements académiques à l'école et séquences professionnelles en entreprise.

**14**

spécialités par l'apprentissage dans 7 régions, soit 19 sites d'enseignement en France

Augmentation de **43% en 5 ans** du nombre d'ingénieur·e·s diplômé·e·s par l'apprentissage

**2200**

apprenti·e·s inscrit·e·s sur une formation d'ingénieur·e du Cnam en 2019

**95%**

des apprenti·e·s détiennent un DUT ou un BTS à l'inscription

**88%**

des apprenti·e·s sont en emploi six mois après leur diplomation, dont 75% avec un statut cadre

Salaire annuel brut moyen après diplomation : **38 000€**

Nous formons également des apprenti·e·s au diplôme universitaire de technologie (DUT - diplôme bac+2) dans 4 spécialités :

- Génie mécanique et productique,
- Génie électrique et informatique industrielle,
- Informatique,
- Mesures physiques.

À l'issue de la formation, les apprenti·e·s peuvent intégrer le cycle ingénieur de l'école.

### Formation continue « Hors Temps de Travail » (HTT)

Nous proposons le diplôme ingénieur·e en cours du soir ou en formation à distance afin de permettre aux élèves de concilier une reprise d'études avec leur vie familiale et professionnelle.

La formation s'adresse aux actifs et actives salarié·e·s, indépendant·e·s ou en recherche d'emploi qui sont dans une démarche de complément de formation ou de mobilité professionnelle. Cette modalité historique du Cnam permet d'accéder au titre ingénieur·e dans de nombreuses spécialités.

**18**

spécialités en formation continue Hors Temps de Travail, accessibles sur l'ensemble du réseau français, ultra marin et à l'étranger

Moyenne d'âge des diplômé·e·s : **35 ans** pour les hommes et **32 ans** pour les femmes

Durée moyenne d'obtention du diplôme : **6 ans**

Salaire annuel brut moyen après diplomation : **46 000€**

**84%** des diplômé·e·s HTT déclarent une amélioration de leur situation professionnelle, dont une augmentation moyenne de 38% de salaire pour ceux qui ont changé de statut, de poste ou d'employeur

**64%**

des diplômé·e·s HTT sont en situation d'encadrement six mois après l'obtention du diplôme, contre 24% au moment de l'inscription.

**L'Union des ingénieur·e·s du Cnam (UniCnam), créée en 1930, regroupe 19000 ingénieur·e·s diplômé·e·s.**

## Formation initiale étudiante

Le titre d'ingénieur·e du Cnam dans la spécialité Géomètre et topographe est accessible en formation initiale sous statut étudiant. La formation est dispensée à l'École Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT), au Mans.

L'EICnam est ainsi le seul établissement en France à proposer une véritable double compétence en sciences techniques et juridiques en géomatique et en foncier au niveau master.

- ♦ L'ESGT est l'une des trois écoles d'ingénieur·e·s françaises agréées par l'Ordre des géomètres-experts (OGE)
- ♦ De nombreux débouchés dans le secteur public ou privé
- ♦ Plus de **3 000** ingénieur·e·s formé·e·s depuis sa création en 1946
- ♦ Niveau de formation des inscrit·e·s : BTS (**53%**)
- ♦ **87%** des élèves sont en emploi six mois après la diplomation

## Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE a été créée en 2002 en France. Depuis, notre établissement a acquis une expertise avérée dans ce domaine. La VAE reconnaît les compétences professionnelles acquises et valide tout ou partie du diplôme d'ingénieur·e du Cnam.

Une expérience d'au moins trois années au niveau ingénieur·e est requise. Une validation partielle de l'expérience peut être complétée par des unités d'enseignement pour l'obtention de la certification.

**97%**  
des demandes de VAE accordées

Un réseau de **70** conseiller·e·s

**60%**  
des candidat·e·s ont une expérience de 8 à 15 ans de niveau ingénieur·e

Le Cnam est centre d'examen pour le dispositif Ingénieur diplômé par l'État (IDPE)

## Nos spécialités

Aéronautique et espace

Génie des procédés

Agroalimentaire

Génie nucléaire

Géomètre et topographe

Automatique et robotique

Gestion des risques

Bio-informatique

Informatique

Bâtiment et travaux publics

Instrumentation-qualité

Chimie

Matériaux

Énergétique

Mécanique

Génie biologique

Mécatronique

Génie électrique

Systèmes électroniques

Génie industriel

Télécommunications et réseaux

En **bleu**, les formations disponibles uniquement en apprentissage.

En **rouge**, les formations disponibles uniquement en HTT.

## Notre politique internationale

Une expérience internationale est à acquérir durant le cursus d'ingénieur·e pour tout·e·s nos élèves.

### Une mobilité individuelle

Les apprenti·e·s doivent réaliser une mobilité individuelle d'au moins trois mois à l'étranger.

Les séquences internationales en milieu professionnel au sein d'une entreprise, d'un laboratoire de recherche ou d'une association sont vivement encouragées par l'EICnam. Leur principal objectif est la sensibilisation à la diversité culturelle et la confrontation des apprenti·e·s à une autre vision de l'activité professionnelle.

### Une mobilité professionnelle

Si une mobilité de nature professionnelle est à privilégier, les apprenti·e·s peuvent également effectuer un semestre ou une année d'échange universitaire dans un établissement partenaire du Cnam à l'étranger.

Dans certaines filières, un séjour collectif peut également être organisé sur une période allant de deux à quatre semaines (cours à l'université, visites techniques et culturelles), en complément de la mobilité individuelle. Les apprenti·e·s sont au cœur de l'organisation de leur séjour : de l'élaboration du programme des visites à la prise de contact avec des partenaires à l'étranger, c'est en grande autonomie qu'ils·elles préparent leur mobilité collective.

## Une internationalisation des formations

L'EICnam met un véritable point d'honneur à l'internationalisation de ses formations.

Pour les élèves en HTT notamment, pour qui la conciliation vie professionnelle, vie personnelle et cours du soir rend plus difficile un départ à l'étranger en mobilité individuelle, l'ouverture sur l'international sera assurée par des unités d'enseignement (UE). Ainsi, à travers l'UE «compétences à l'international» les futur·e·s ingénieur·e·s en HTT qui auront déjà effectué par le passé une expérience internationale, réaliseront un rapport sur les compétences acquises à l'étranger. L'UE « ouverture à l'international » permettra à ceux qui n'ont pas pu effectuer une expérience internationale de réaliser un travail de réflexion sur une thématique liée à l'international.

Enfin, pour être diplômé·e·s, les élèves doivent impérativement obtenir au minimum le niveau B2 du CECRL (cadre européen de référence pour les langues) en anglais.

Le réseau EICnam s'étend au-delà des frontières françaises : 3 centres Cnam à l'étranger délivrent le diplôme d'ingénieur·e (au Liban, au Maroc, et en Côte d'Ivoire).

- ♦ De nombreux partenaires universitaires et professionnels répartis dans le monde
- ♦ En 2018, plus de 100 ingénieur·e·s diplômé·e·s par le Cnam Liban dans la modalité HTT, dont 25% de femmes

Destinations des apprenti·e·s de l'EICnam en mobilité internationale



Mobilité sortante des élèves ingénieur·e·s du Cnam dans le monde

# cnam



## Contact

École d'Ingénieur·e·s du Cnam  
292, rue Saint Martin  
75003 Paris  
eicnam@cnam.fr  
<http://ecole-ingenieur.cnam.fr>